

Votre interlocuteur

ONET TECHNOLOGIES TI - Centre de Formation

SIRET : 388 035 107 00290 - N°activité : 24130153537

Christelle JULOU

☎ 02 35 97 64 00

cjulou@Onet.fr

INTERIM QUALITE

Monsieur NICOLAS MALART

11 RUE HENRI MESSENGER

76330 – PORT JEROME SUR SEINE

Intitulé : E-Learning : Prévention des Risques Mécaniques – M0/M1

Durée : 0.50 jour(s), soit 2:00 heures

Dates : Du 10/09/2026 au 08/10/2026

Horaires : Début 1^{er} jour : 8:00 h

Fin dernier jour : 17:00 h

Lieu : CANY-BARVILLE (76)

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT
E-learning	Forfait/Pers.	130,00 €	1.00	130,00 €

Montant total HT	130,00 €
Montant total TVA 20%	26,00 €
Montant total TTC	156,00 €

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ce document dûment complété et signé, accompagné des prérequis.

Important :

- Maîtriser la langue d'enseignement : français lu, écrit et parlé
- Disposer d'un ordinateur connecté

Prénom et Nom	Date de naissance

Si vous avez des besoins d'aménagements spéciaux dû à une gêne, un handicap temporaire ou permanent merci de nous le signaler.

Pour INTERIM QUALITE

Prénom, Nom, Fonction : DEMAICHE Henriel CC

Fait le 09/09/2026 à 11h

interimQualite
DES HOMMES ET DES FEMMES DE QUALITE
11 rue Henri Messager - 76330 Port Jérôme sur Seine
Tél. 02 32 84 02 35
RCS AUX-EN-PROVENCE 491 625 802

« Lu et approuvé » avec cachet et signature

Pour ONET TECHNOLOGIES TI désignée ci-après Onet Technologies Formation

EMMANUEL BELLANGER – Responsable formation

Fait le 09/09/2026 à CANY-BARVILLE

ONET TECHNOLOGIES TI

Centre de Formation

ZI du District - 76450 CANY-BARVILLE

Tél. 02 35 97 64 00 - Fax 02 35 57 06 78

SIRET 388 035 107 00290 - APE 8559A

TVA Intracom. FR88 388 035 107

Etablissement Secondaire inscrit au RCS de TOURS

SAS au capital de 2 000 000 €

Renseignements complémentaires pour la facturation :

Numéro de commande, d'accord ou de prise en charge :

Si la facturation n'est pas à adresser au commanditaire en en-tête de la confirmation d'inscription

Société ou Organisme :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code Postal : Ville :

Article 3 - Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'entreprise s'acquittera de :

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT	Taux de TVA
E-learning	Forfait/Pers.	130,00 €	1.00	130,00 €	20 %
Coût total HT		130,00 €			
Montant Total TVA		26,00 €			
Coût total TTC		156,00 €			

Article 4 – Modalités de règlement

Les factures seront établies à l'issue de la formation par l'organisme de formation ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation, accompagnées des feuilles d'émargement dûment signées par les stagiaires (signature le matin et signature l'après-midi) et le formateur ainsi que tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

Dans le cadre d'une subrogation de paiement de la prestation à l'OPCO, INTERIM QUALITE transmet à ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation le numéro et l'avis d'accord de prise en charge avant le début de la prestation.

Dans le cas où l'OPCO ne prendrait pas en charge le montant, ou que l'accord de prise en charge ne nous serait pas adressé avant le début de l'action, les montants dus et les frais associés, seront intégralement facturés à INTERIM QUALITE.

Les modalités de règlement sont définies contractuellement et peuvent varier en fonction de l'accord conclu entre les parties.

Dans tous les cas, les conditions retenues sont expressément mentionnées dans le contrat ou le bon de commande, et s'imposent aux deux parties dès lors qu'elles ont été acceptées.

Article 5 – Résiliation de la convention

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 10 jours francs avant le début de l'action mentionnée dans l'article 1, ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation pourra retenir sur le coût total, les sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action.

Les conditions d'annulation sont définies contractuellement et peuvent varier en fonction de l'accord conclu entre les parties.

Dans tous les cas, les modalités retenues sont indiquées dans le contrat ou la commande et s'imposent aux deux parties dès leur acceptation.

Article 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Marseille sera seul compétent pour régler le litige.

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'Article 1.

Fait en double exemplaire, à CANY-BARVILLE, le 9 septembre 2026.

Pour le client	Pour ONET TECHNOLOGIES TI – Agence Formation
Nom du représentant légal ou signataire dûment habilité Date – Cachet – signature	EMMANUEL BELLANGER - Responsable Formation
 interimQualité DES HOMMES ET DES FEMMES DE QUALITÉ 11 rue Henri Messager - 76330 Port Jérôme sur Seine Tél.: 02.32.84.02.35 RCS AIX-EN-PROVENCE 491 625 802	 ONET TECHNOLOGIES TI Centre de Formation ZI du District - 76450 CANY-BARVILLE Tél. 02.36.97.64.00 - Fax 02.35.17.06.78 SIRET 388 035 107 00290 - APE 8559A TVA Intracom. FR88 388 035 107 Etablissement Secondaire inscrit au RCS de TOURS SAS au capital de 2 000 000 €

Un exemplaire de cette convention dûment signée et revêtue du cachet de l'entreprise est à nous adresser par courrier à l'adresse suivante :

8 rue des mignardises – ZI du District – 76450 CANY-BARVILLE